

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

Le treize octobre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Prasville, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame MONTGUILLON Isabelle, Maire. La séance a été publique.

Présents : MRS. LEFEVRE M. CHOBRIAT J.J REYNAUD T. DEROSIER A. Mme GUILLAUD C. formant la majorité des membres en exercice.

Absents-excuses : M. REUILLER A. PANNETIER G. JUSSERANT D.

Absents non-excuses : Mme ROUVERA Angéline. M. JOUR Thierry

Pouvoirs :

Date de la convocation : 09 octobre 2025.

Mme Cathy GUILLAUD a été nommée secrétaire de séance.

Lecture ayant été faite, le procès-verbal de la séance du 19 juin 2025 a été adopté par les membres présents du conseil municipal.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR AMENAGEMENT DE LA MARE COMMUNALE :

Madame le Maire refait le point sur les travaux d'aménagement de la mare communale. Lecture du devis estimatif de Madame Tricard, d'Eure-et-Loir Ingénierie.

Le montant total des travaux s'élève à 50 292,50€ HT soit 60 351,00 TTC. auquel s'ajoute les frais d'accompagnement en maîtrise d'œuvre de 5% du montant total des travaux 2 550€ HT soit 3 060€ TTC. Pour permettre une étude précise du projet il faut faire également appel à un géomètre pour un relevé topographique. Un devis sera demandé à 2 géomètres du secteur (cabinet Esnault à Janville et TT Géomètres experts à Bonneval). Le devis le moins cher sera choisi. La prestation devrait être comprise entre 1 100€ et 1 900€ TTC.

Le montant total à prévoir au budget primitif 2025 serait d'environ 65 000€ TTC.

Deux subventions seront demandées, une au département c'est le TEM (transition Ecologique et Mobilité Douce) et le CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale). Après discussions, le conseil délibère, à l'unanimité, (6 voix pour), il donne un avis favorable pour réaliser ces travaux de la mare et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents en rapport avec ceux-ci et pour faire les demandes de subventions.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'avocat Maître Nuret qui suit le dossier du méthaniseur nous a fait part de l'arrêt de ses fonctions et nous propose de notre dossier soit repris par un confrère qui avait suivi en parallèle le dossier.

- Renouvellement du photocopieur, un devis pour la location d'un nouveau photocopieur est proposé au conseil par la société XEFI, le conseil prendra sa décision au prochain conseil.
- Un professeur de YOGA recherche une salle pour y effectuer ses cours (à revoir)
- Défilé d'halloween aura lieu le 25 octobre 2025 à 15h30.
- Discussions sur le spectacle de Noël.

Toutes les matières soumises à délibération étant épuisées, la séance a été levée à 19 heures 50.